

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la société « **LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS** », société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams, sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société Holding Marocaine Commerciale et Financière « **HOLMARCOM** », sis à Casablanca, 20, rue Mostafa EL MAANI, le :

Jeudi 20 mai 2010 à 10 heures

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
- Approbation, s'il y a lieu, des conventions contenues dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
- Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
- Renouvellement des mandats de deux Administrateurs ;

- Désignation d'un nouvel administrateur ;
- Emission d'un emprunt obligataire ;
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Un actionnaire empêché d'assister à cette Assemblée peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle qu'amendée par la loi 20-05.

Conformément à l'article 121 de la Loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

PROJET DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **43.184.956,87** dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit **43.184.956,87** dirhams, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH) : **43 184 956,87**

Dotations à la Réserve Légale (DH) : **2 159 247,84**

Solde (DH) : **41 025 709,03**

Report à nouveau antérieur : **8 381 481,27**

Bénéfice distribuable (DH) : **49 407 190,30**

Dividendes (DH) : **29 700 000,00**

Le reste (DH) : **19 707 190,30**

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

Soit un dividende de **15,00 dirhams** par action que l'Assemblée Générale décide de mettre en paiement à partir du **12 août 2010**.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95, approuve les opérations et les conventions qui sont mentionnées dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de de dirhams.

Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de **Madame Miriem BENSALAH épouse CHAQROUN** et ce, pour une durée de **Six (6) ans**, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de **Moulay Amine EL ALAOUI** et ce, pour une durée de **Six (6) ans**, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, faisant sienne la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer **Monsieur Abdeltif TAHIRI** en qualité d'Administrateur et ce, pour une durée de **Six (6) ans**, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Monsieur Abdeltif TAHIRI déclare accepter sa nomination à ces fonctions.

Il déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, constatant que la Société remplit les conditions légales requises pour émettre des obligations, autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, lorsqu'il le jugera opportun, à l'émission d'obligations ordinaires pour un montant maximum de **350 Millions de dirhams**. Cette autorisation est conférée pour un délai de 5 ans à partir de la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de :

- procéder à l'émission d'obligations et d'en arrêter les modalités, notamment la ou les dates d'émission, le montant, le nombre et les caractéristiques des obligations, leur prix d'émission, leur taux d'intérêt fixe ou variable, leur date de jouissance, leur prix de remboursement fixe ou variable, la durée et les modalités d'amortissement ;
- accomplir toutes les formalités légales en la matière ;
- établir la note d'information requise et faire toutes déclarations ;
- effectuer les publicités nécessaires et recueillir les souscriptions ;
- d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire et utile en vue de parfaire l'émission et la souscription des obligations.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN ACTIF				
(montants en dirhams)	31 décembre 09		31 décembre 08	
	Brut	Amortissement	Net	Net
Immobilisations en non valeur (A)	28 630 801,97	21 568 615,19	7 262 186,78	7 646 487,73
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir	28 630 801,97	21 568 615,19	7 262 186,78	7 646 487,73
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (B)	6 462 497,71	1 243 327,85	5 219 169,86	5 523 044,39
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 462 497,71	1 243 327,85	5 219 169,86	5 523 044,39
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (C)	1 446 952 491,07	712 534 760,93	734 417 730,14	697 326 456,32
Terrains	34 892 173,82	-	34 892 173,82	-
Constructions	234 386 899,32	82 952 380,13	151 434 519,19	123 813 561,60
Installations techniques, matériel et outillage	1 088 678 255,86	408 190 339,50	680 487 916,36	484 423 355,70
Matériel de transport	13 825 913,34	10 107 484,07	3 718 429,27	4 518 292,40
Mobilier de bureau, aménagements divers	19 340 103,31	11 284 557,23	8 055 546,08	9 248 974,57
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	75 528 643,42	-	75 528 643,42	38 428 268,24
Immobilisations financières (D)	1 536 444,05	-	1 536 444,05	1 570 064,05
Prêts immobilisés	-	-	-	-
Autres créances financières	1 536 444,05	-	1 536 444,05	1 570 064,05
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Ecart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL (A+B+C+D+E)	1 483 982 234,80	735 146 703,97	748 435 530,83	712 066 052,49
Stocks (F)	139 529 257,20	2 127 499,00	137 401 758,20	173 231 771,45
Marchandises	79 416,30	-	79 416,30	98 345,45
Matières et fournitures consommables	113 930 295,00	2 127 499,00	111 802 796,00	144 050 900,44
Produits en cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et résiduels	-	-	-	-
Produits finis	25 519 546,00	-	25 519 546,00	27 088 835,56
Créances de l'actif circulant (G)	391 096 626,98	24 425 515,49	366 671 111,49	473 203 560,88
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	11 571 277,17	-	11 571 277,17	53 480 429,12
Clients et comptes rattachés	257 699 520,53	24 425 515,49	233 274 005,04	248 530 456,02
Personnel	2 982 798,84	-	2 982 798,84	3 623 128,27
Etat	52 441 623,28	-	52 441 623,28	86 972 864,38
Comptes d'associés	-	-	-	-
Autres débiteurs	60 568 809,63	-	60 568 809,63	71 130 618,37
Comptes de régularisation actif	5 961 997,43	-	5 961 997,43	9 468 064,72
Titres et valeurs de placement (H)	58 000,00	-	58 000,00	58 000,00
Ecart de conversion-Actif (I)	463 247,37	-	463 247,37	417 700,40
TOTAL II (F+G+H+I)	531 146 531,55	26 553 014,49	504 593 517,06	646 931 072,75
Charges et valeurs à rattrasser	12 137 657,04	-	12 137 657,04	9 516 706,01
Banques, T.C. et C.C.P.	36 011 325,27	-	36 011 325,27	7 758 289,88
Caisse, Régies d'avances et accredités	1 280 516,12	-	1 280 516,12	2 297 088,00
TOTAL III	49 429 498,43	-	49 429 498,43	19 572 063,89
TOTAL GENERAL	2 064 158 264,78	761 699 718,46	1 302 458 546,32	1 378 551 149,11

BILAN PASSIF				
(montants en dirhams)	31 décembre 09		31 décembre 08	
Fonds propres				
Capital social ou personnel (1)	198 000 000,00		198 000 000,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé				
Capital appelé dont versé ...	166 980 000,00		166 980 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation	8 431 696,11		6 932 737,82	
Réserves légales	37 687 000,00		37 687 000,00	
Autres réserves	8 381 481,27		1 681 273,63	
Report à nouveau (2)				
Résultat net de l'exercice (2)	43 184 956,87		29 979 165,92	
Total des capitaux propres (A)	462 665 134,25		441 260 177,37	
Capitaux propres assimilés (B)	-		-	
Subventions d'investissement	-		-	
Provisions réglementées	-		-	
Dettes de financement (C)	205 602 058,52		107 198 785,27	
Emprunts obligataires	-		-	
Autres dettes de financement	205 602 058,52		107 198 785,27	
Provisions durables pour risques et charges (D)	-		-	
Provisions pour risques	-		-	
Provisions pour charges	-		-	
Ecart de conversion - Passif (E)	-		-	
Augmentation de créances immobilisées	-		-	
Diminution des dettes de financement	-		-	
TOTAL I (A + B + C + D + E)	668 267 192,77		548 458 962,64	
Dettes du passif circulant (F)	300 460 384,63		427 876 329,29	
Fournisseurs et comptes rattachés	164 499 664,01		254 518 292,51	
Clients créditeurs, avances et acomptes	21 864 634,44		20 978 612,96	
Personnel	577 383,36		1 359 296,60	
Organismes sociaux	6 784 483,94		6 246 065,68	
Etat	1 415 209,69		1 415 209,65	
Comptes d'associés	-		-	
Autres créanciers	6 380 365,87		5 244 677,84	
Comptes de régularisation - passif	463 247,37		417 700,40	
Autres provisions pour risques et charges (G)	38 799,36		3 093 392,69	
Ecart de conversion Passif (éléments circulants) (H)	-		-	
TOTAL II (F + G + H)	300 962 431,36		431 387 422,38	
TRESORERIE PASSIF				
Crédits d'escompte	56 282 669,22		76 440 274,55	
Crédits de trésorerie	276 946 252,97		40 000 000,00	
Banques de régularisation	-		282 264 489,54	
TOTAL III	333 228 922,19		398 704 764,09	
TOTAL (I + II + III)	1 302 458 546,32		1 378 551 149,11	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HT)					
NATURE	Exercice du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2009		TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	Propres à l'exercice (1)	Consommés les exercices précédents (2)			
I Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises (en l'état)	563 892,73	-	462 255,04	-	
Ventes de biens et services produits	1 145 630 627,70	-	1 145 630 627,70	1 139 710 378,92	
Chiffres d'affaires	1 145 630 627,70	-	1 145 630 627,70	1 140 172 976,96	
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-	-	-	7 017 859,17	
Immobilisations produites par l'exercice pour elle-même	-	-	-	-	
Subventions d'exploitation	25 200 388,00	-	25 200 388,00	-	
Autres produits d'exploitation	16 173 641,81	-	16 173 641,81	47 603 574,37	
Reprises d'exploitation : transferts de charges	-	-	-	-	
TOTAL I	1 188 434 369,58		1 188 434 369,58	1 184 893 060,50	
II Charges d'exploitation					
Achats revendus (2) de marchandises	1 088 400,40	-	1 088 400,40	232 230,00	
Achats consommés (2) de matières et fournitures	303 088 075,25	-	303 088 075,25	533 787 126,86	
Autres charges externes	258 523 056,44	2 705 770,04	261 227 056,48	273 390 040,89	
Impôts et taxes	86 464 354,31	-	86 464 354,31	93 900 500,48	
Charges de personnel	105 194 956,16	-	105 194 956,16	96 157 633,98	
Autres charges d'exploitation	1 250 000,00	-	1 250 000,00	1 220 161,43	
Dotations d'exploitation	136 634 698,31	-	136 634 698,31	111 588 163,53	
TOTAL II	1 092 242 540,91	2 705 770,04	1 094 948 310,95	1 128 807 478,17	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	93 172 867,04	-	93 172 867,04	66 585 528,33	
IV Produits financiers					
Produits de cessions de participation et autres titres immobilisés	4 005 067,68	-			



LES EAUX MINÉRALES D'OU LMÈS

Société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams
Siège social : Zone Industrielle de Bouskoura - 20180 - Casablanca

R. C. Casa. 2 215 I.F. 02 220 308

ETAT DES SOLDES DE GESTION

TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

ETAT DES DEROGATIONS

Tableau de formation des résultats (T.F.R.) showing revenue, expenses, and profit for the period 01/01/09 to 31/12/09.

Tableau de financement de l'exercice showing cash flows from operations, financing, and investing activities.

Etat des dérogations table with columns for indication of derogations, justifications, and influence on financial statements.

Tableau de capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement showing results of the exercise and changes in equity.

Etat des immobilisations autres que financières showing acquisition, production, and disposal of non-financial assets.

Etat des changements de méthodes table with columns for nature of changes, justification, and influence on financial statements.

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Tableau des titres de participation showing details of shares held by the company as of 31/12/2009.

TABEAU DE PROVISIONS

Tableau de provisions showing the breakdown of provisions for depreciation and other risks as of 31/12/2009.

TABEAU DES CREANCES

Tableau des créances showing the analysis of receivables by maturity and nature as of 31/12/2009.

TABEAU DE DETTES

Tableau des dettes showing the analysis of liabilities by maturity and nature as of 31/12/2009.

TABEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Tableau des sûretés réelles montrant les biens donnés ou reçus en garantie des engagements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Tableau des engagements financiers montrant les montants des engagements donnés et reçus hors opérations de crédit-bail.

Tableau des engagements montrant les montants des engagements donnés et reçus.

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Includes logos for Fidaroc Grant Thornton and Ernst & Young, address information, and a summary of the audit findings and conclusions.